

Déclaration individuelle d'intention de participation à un mouvement de grève DPE

Réf : articles L133-1 à L133-10 du code de l'éducation

Tout enseignant du 1^{er} degré public qui participerait à un mouvement de grève sans être préalablement déclaré gréviste encourrait une sanction disciplinaire

Tous les champs ci-dessous sont à renseigner obligatoirement

**Fiche devant être réceptionnée au Rectorat
au plus tard 48 heures avant la date déterminée par le préavis de grève**

-par télécopie UNIQUEMENT aux 05-61-17-70-53, 05-61-17-77-27 ou 05-61-17-70-74.

Ces numéros de télécopie sont les seuls à pouvoir être utilisés et ont été spécialement mis en place pour la gestion des déclarations d'intention lors des mouvements de grève. Ils ne seront pas opérationnels en dehors de ces périodes.

-par courriel, uniquement depuis votre boîte professionnelle (de type prénom.nom@ac-toulouse.fr), à l'adresse suivante :
ia31-dpe@ac-toulouse.fr .

-par voie postale : Rectorat de l'académie de TOULOUSE – DPE (SMA) - Place Saint-Jacques - BP 7203 - 31073 Toulouse cedex 7 (**seule la date de réception au rectorat faisant foi**)

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

•**Nom de jeune fille** :

•**Lieu (école) d'exercice des fonctions d'enseignement le jour de la grève** :

Attention : Pour les enseignants qui ont plusieurs affectations ou les personnels remplaçants (ZIL ; brigade, etc.) indiquer l'école d'exercice des fonctions **le jour de la grève** -

Commune :

Circonscription : HG.....

Dénomination précise de l'école :

Numéro d'immatriculation de l'école (RNE) :

Nature de l'école (maternelle ou élémentaire) :

Cochez la case correspondante si vous relevez de l'une des catégories suivantes :

Personnel RASED.....

Personnel ZIL..... Nom/prénom de l'enseignant remplacé.....

Personnel Brigade..... Nom/prénom de l'enseignant remplacé.....

Personnel animation soutien..

Déclare :

Avoir l'intention de faire grève **le**

à partir de.....heures.....

A, le.....

SIGNATURE OBLIGATOIRE